

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2017 B 10004

Numéro SIREN : 523 586 444

Nom ou dénomination : 5COM Consulting

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 29571



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

**Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2023O07689**

Dépôt n° : 2023/29571

Le: 17 juillet 2023

2023 07 03

5 Com Consulting



Monsieur le Président du tribunal
de commerce de Nanterre
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE

Monsieur le Président,

Je soussigné Arnaud FEBVRE agissant en qualité de président de la société « BK PARTNERS GROUP » SAS, sise à 6, Boulevard de Pésaro - 92000 NANTERRE, elle-même président de la société « 5 Com Consulting » SAS, sise à 121, rue du Vieux Pont de Sèvres – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

ai l'honneur de vous exposer :

que la société a, conformément à ses statuts, clôturée son exercice social le 31/12/2022, qu'elle devrait donc réunir son assemblée générale ordinaire annuelle chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30/06/2023 ;

Il sera malheureusement impossible de respecter cette année la tenue de l'assemblée dans les délais légaux en raison d'un problème au niveau de la société, ne nous permettant pas de finaliser les comptes dans les délais légaux.

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir proroger jusqu'au « 30/09/2023 » le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Nous vous joignons, en annexe et en deux exemplaires, le projet d'ordonnance que vous voudrez bien, si vous en êtes d'accord, retourner complétés à la société « BK PARTNERS GROUP » SAS, sise à 6, Boulevard de Pésaro - 92000 NANTERRE.

Nous vous en remercions par avance et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Boulogne-Billancourt, le 29 juin 2023,

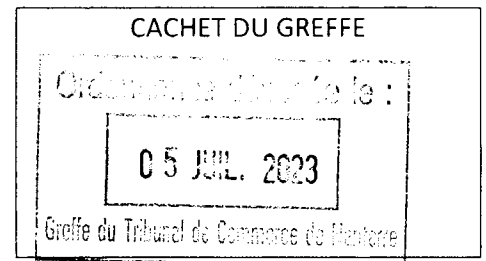
BK PARTNERS GROUP

Représenté par
Arnaud FEBVRE

DocuSigned by:
Arnaud FEBVRE
108E01B2B0DA48A...

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT



Requête n° 2023007689
Affaire : SASU 5COM Consulting

ORDONNANCE

Nous, *Catherine DREUILLEON*, agissant par délégation de M. Jacques Fineschi, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'article L. 225-100 1^{er} alinéa du code de commerce (SAS),

Prorogeons jusqu'au **30 septembre 2023** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 décembre 2022** de la société requérante **SASU 5COM CONSULTING 121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT (RCS NANTERRE 523 586 444)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le

5/7/2023

Le greffier,
A-Marie Carluéc

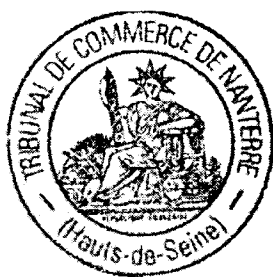


Le juge délégué,

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



N° de rôle	2023O07689
Nom du dossier	SASU 5COM Consulting
Délivrée le	17/07/2023

Troisième et dernière page.